



Conditions d'utilisation

Born in Belgium Professionals

www.borninbelgiumpro.be | info@borninbelgiumpro.be | 02 474 98 52

Team

Prof. dr. Katrien Beeckman

Kim Decabooter

Kelly Amuli

Florence Talrich

Auteur | Me Julie Hantson

Date de publication | 05-Fev-23

Article 1. Général

L'outil Born in Belgium est détenu et géré par l'asbl Together we Care, dont le siège social est situé à 1790 Affligem, Bellestraat 161.

Pour toute question concernant les présentes conditions d'utilisation, l'adresse électronique suivante peut être utilisée : info@borninbelgiumpro.be

Les présentes Conditions d'utilisation constituent un accord qui lie les parties contractantes, l'asbl Together we Care d'une part et les Partenaires et Utilisateurs d'autre part.

Il est recommandé aux Partenaires et aux Utilisateurs de lire attentivement les présentes conditions d'utilisation avant d'utiliser l'outil Born in Belgium Pro. Les Partenaires et les Utilisateurs conviennent que leur utilisation de l'outil Born in Belgium Pro est régie par les présentes Conditions d'utilisation.

Article 2 - Définitions

"*La personne concernée*" est la femme vulnérable et enceinte dont les données personnelles sont traitées par l'Utilisateur dans le cadre de Born in Belgium Professionals.

"*Born in Belgium Professionals*" est le projet numérique Born in Belgium Pro, financé par l'INAMI, qui vise à détecter et à suivre la vulnérabilité psychosociale des femmes enceintes, ainsi que l'équipe associée - désignée par l'asbl Together we Care - qui soutient, guide et suit le projet Born in Belgium Pro au quotidien.

"*L'outil Born in Belgium Pro*" est l'Outil de Dépistage et/ou l'Outil Plan d'Action dans le cadre de Born in Belgium Professionals.

"*Tiers*" désigne toute personne physique ou morale qui n'est pas incluse dans la catégorie Partenaire ou Utilisateur et qui ne fait pas partie de l'asbl Together we Care ou de l'équipe des professionnels de Born in Belgium Pro.

Les "*droits de propriété intellectuelle*" sont tous les droits connus à l'heure actuelle ou ajoutés ultérieurement, à savoir (i) les droits d'auteur, les droits voisins et les droits moraux, (ii) les droits sur les marques de commerce ou les marques de service, (iii) les droits sur les secrets commerciaux, le savoir-faire, les connaissances professionnelles, (iv) les brevets, les droits sur les brevets et les droits de propriété industrielle, (v) les droits sur les schémas de configuration, les droits sur les dessins et modèles, (vi) les certificats de protection supplémentaires, (vii) les noms commerciaux et les noms de société, les noms de domaine, les droits sur les bases de données, les droits de location et tous les autres droits de propriété industrielle et intellectuelle ou droits similaires (qu'ils soient enregistrés ou non) ; (viii) tous les

Conditions d'utilisation

Date de publication: 05-Fev-23

enregistrements, les demandes d'enregistrement, les renouvellements, les extensions, les divisions, les améliorations ou les réémissions concernant ces droits et le droit d'appliquer, de conserver et de faire respecter tout ce qui précède, dans chaque cas et dans chaque juridiction du monde entier, tant que cette protection s'applique.

Les "*Parties*" sont le(s) Partenaire(s), le(s) Utilisateur(s), l'asbl Together we Care et l'équipe de Born in Belgium Professionals.

Le "*Partenaire*" est l'organisation ou l'institution qui a signé un accord avec l'asbl Together we Care et qui détermine les Utilisateurs de l'outil Born in Belgium Pro.

"*Données à caractère personnel*" : toute information concernant une personne identifiée ou identifiable, à savoir la femme enceinte vulnérable concernée par Born in Belgium Pro.

La "*Déclaration de confidentialité*" est la Déclaration de confidentialité de l'asbl Together we Care relative à l'utilisation de l'outil Born in Belgium Pro.

Les "*Utilisateurs*" sont les utilisateurs professionnels de l'outil Born in Belgium Pro, notamment les membres du personnel autorisés, les employés et/ou les mandataires d'un partenaire qui exercent une fonction de praticien de santé ou d'assistant social et qui utilisent l'outil Born in Belgium Pro dans le cadre de leurs activités professionnelles.

"*L'équipe de soins*" est constituée des prestataires de santé et des travailleurs sociaux qui accompagnent et soutiennent les femmes enceintes vulnérables et qui souhaitent organiser leur consultation multidisciplinaire avec le soutien de l'outil Born in Belgium Pro.

Article 3 - Objet et but

Ces Conditions d'utilisation s'appliquent à l'outil Born in Belgium Pro. Pour qu'un utilisateur puisse utiliser l'outil Born in Belgium Pro, la signature d'une convention de partenariat est requise ainsi que l'accomplissement positif d'une procédure d'enregistrement par l'Utilisateur.

L'outil Born in Belgium Pro vise à améliorer l'accès et la continuité des soins pour les femmes enceintes vulnérables et à optimiser la consultation des équipes de soins multidisciplinaires. L'outil Born in Belgium Pro n'est pas destiné à l'enregistrement des notes personnelles ex article 9 de la loi sur les droits des patients.

Article 4 : Utilisation acceptable

Afin de garantir une utilisation appropriée de l'outil Born in Belgium Pro, les Partenaires et les Utilisateurs recevront - avant d'utiliser l'outil - une formation d'une journée incluant une démo de l'outil. Les manuels et tutoriels sont inclus dans l'outil Born in Belgium Pro.

Conditions d'utilisation

Date de publication: 05-Fev-23



L'outil Born in Belgium Pro n'est mis à la disposition des Partenaires et des Utilisateurs que dans la mesure où leur utilisation de l'outil correspond aux finalités définies.

Le Partenaire est responsable de l'octroi des droits d'accès aux Utilisateurs autorisés tels que décrits à l'article 5 des présentes Conditions d'utilisation.

Chaque Utilisateur est responsable de toutes les activités qu'il effectue personnellement dans l'outil Born in Belgium Pro. Chaque utilisateur s'engage à informer immédiatement l'asbl Together we Care en cas d'utilisation non autorisée de l'outil Born in Belgium Pro ou de toute autre violation de la sécurité. L'asbl Together we Care ne peut être tenue responsable en cas de perte ou dommage résultant du non-respect de cette obligation.

Il n'est pas permis de distribuer ou de mettre du contenu de l'outil Born in Belgium Pro à la disposition de tiers ou de leur donner accès à ce contenu.

Afin d'utiliser l'outil Born in Belgium Pro, l'Utilisateur doit disposer d'une connexion internet. L'Utilisateur est responsable de la télécommunication de l'équipement du réseau informatique nécessaire à l'utilisation de l'outil Born in Belgium Pro. Il incombe à l'Utilisateur de régler les aspects susmentionnés.

L'Utilisateur est coresponsable de la sécurité et de la confidentialité de ses données de connexion. Afin de protéger l'Utilisateur contre tout accès non autorisé à son compte, il lui est conseillé de conserver ses données de connexion en toute sécurité et de ne pas les partager avec des tiers ou les rendre publiques.

L'asbl Together we Care se réserve le droit, mais n'est pas obligée, de surveiller l'utilisation par un Utilisateur de l'outil Born in Belgium Pro et de suspendre les droits d'accès d'un Utilisateur si celui-ci viole les dispositions des présentes Conditions d'utilisation ou commet des actes inappropriés ou incorrects qui violent les droits des personnes concernées et des tiers ou les lois ou règlements applicables.

Clause d'exclusion de responsabilité (disclaimer)

L'outil Born in Belgium Pro est mis à la disposition exclusive d'un Utilisateur enregistré et pour autant qu'il/elle utilisera l'outil Born in Belgium Pro conformément aux objectifs définis. L'Utilisateur est entièrement responsable de toutes les activités effectuées sur son compte personnel dans l'outil Pro Born in Belgium Pro.

L'outil Born in Belgium Pro n'a pas d'objectif médical. Ce n'est pas un logiciel d'aide à la décision médicale. L'outil Born in Belgium Pro n'est pas un dispositif médical conformément au règlement 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux.

L'outil Born in Belgium Pro est exclusivement destiné aux prestataires d'aide et de soins (Utilisateurs) qui sont en contact avec des femmes enceintes (vulnérables). L'outil donne un aperçu de l'équipe de soins impliquée autour d'une femme enceinte (vulnérable) et propose des parcours de soins administratifs et/ou des renseignements administratifs supplémentaires. C'est une plateforme en ligne partagée qui centralise les informations sur la situation psychosociale et/ou le bien-être psychosocial d'une femme enceinte.

L'asbl Together we Care ne peut être tenue responsable des décisions (de santé) prises par l'Utilisateur sur la base des parcours de soins administratifs et/ou des renseignements administratifs affichés dans l'outil Born in Belgium Pro. L'Utilisateur convient qu'il est seul responsable de l'application des parcours de soins administratifs et/ou des renseignements administratifs affichés dans l'outil Born in Belgium Pro.

Article 5 : Accès à l'outil Born in Belgium Pro

La création d'un dossier individuel pour une personne concernée

Lorsqu'une personne concernée donne son consentement à un Utilisateur pour l'usage de l'outil Born in Belgium Pro, cette personne peut être enregistrée par l'Utilisateur dans l'outil Born in Belgium Pro. Au début de l'enregistrement, un dossier individuel est créé pour la personne dans l'outil Born in Belgium Pro. Lors de l'inscription, un numéro de connexion unique est également attribué à la personne concernée.

Dès que l'enregistrement de la personne concernée est finalisé par un Utilisateur, l'Outil de Dépistage peut être complété (entièrement ou partiellement), après quoi l'Outil Plan d'Action examinera les vulnérabilités de la personne et des parcours de soins seront générés.

Un Utilisateur ne peut consulter le dossier individuel d'une personne qu'en utilisant le numéro de login unique.

Conditions d'utilisation

Date de publication: 05-Fev-23



Accès à l'outil "Born in Belgium Pro" pour un Utilisateur

Pour qu'un Utilisateur puisse avoir accès à l'outil Born in Belgium Pro, son organisation doit devenir Partenaire de Born in Belgium Professionals. L'affiliation à Born in Belgium Professionals se fait par la signature d'une convention de partenariat.

Dès qu'un organisation est devenue Partenaire de Born in Belgium Professionals, elle est responsable de l'octroi des droits d'accès de son personnel à l'outil Born in Belgium Pro qui deviendront ainsi les Utilisateurs. Pour être Utilisateurs, (i) le personnel du Partenaire doit s'enregistrer à l'outil Born in Belgium Pro et (ii) les demandes d'enregistrement doivent être validées positivement par le Partenaire en question. Dès que le personnel est enregistré à l'outil Born in Belgium Pro, le Partenaire recevra des demandes d'enregistrement. Le Partenaire s'engage à valider les demandes d'enregistrement de son propre personnel et de vérifier leurs droits d'accès. Ce faisant, le Partenaire s'engage à ce que son personnel, en sa qualité d'Utilisateur, agisse dans le respect du secret professionnel (médical):

- Un Utilisateur agissant dans le cadre de sa fonction de professionnel de la santé (prestataire de soins) aura accès à l'ensemble de l'outil Born in Belgium Pro, c'est-à-dire aux données personnelles ordinaires et aux données de santé sensibles de la personne concernée.
- Un Utilisateur agissant en sa qualité d'assistant social (prestataire d'aide), aura un accès limité à l'outil Born in Belgium Pro, c'est-à-dire qu'il aura uniquement accès aux données personnelles ordinaires de la personne concernée.

Dès que le Partenaire a approuvé la demande d'enregistrement de l'Utilisateur, ce dernier peut se connecter à l'outil Born in Belgium Pro et aux dossiers individuels de la personne concernée au moyen d'une authentification multifactorielle, via un lien web. Dans le cas où le Partenaire utilise un Trusted System, l'Utilisateur peut se connecter à l'outil Born in Belgium Pro via des connexions de système à système. Les données de connexion d'un utilisateur sont personnelles et ne peuvent être partagées avec des tiers.

La durée des droits d'accès d'un Utilisateur au dossier numérique d'une personne concernée via l'outil Born in Belgium Pro est limitée à 15 mois après le dernier login, c'est-à-dire le dernier contact enregistré avec la personne concernée. Si un utilisateur ne se connecte plus au dossier numérique d'une personne concernée après cette période, l'accès de l'Utilisateur à ce dossier individuel est fermé. Bien évidemment, cette période d'accès est renouvelable si l'Utilisateur rétablit sa relation thérapeutique ou sociale avec la personne concernée en se connectant à son dossier dans l'outil Born in Belgium Pro.

Un Partenaire peut mettre fin au partenariat au moyen d'une lettre recommandée adressée à Born in Belgium Professionals. Si un Partenaire met fin à ce partenariat, le droit d'accès des Utilisateurs à l'outil Born in Belgium Pro - appartenant au Partenaire résiliant - sera résilié un (1) mois après réception du courrier recommandé.

Article 6 : Preuve de l'utilisation d'un Trusted System

Si un Partenaire souhaite réaliser l'interopérabilité entre ses propres fichiers électroniques et l'outil Born in Belgium Pro au moyen de connexions système à système, le Partenaire s'engage à fournir un Trusted System qui respectera les conditions cumulatives suivantes :

- l'application d'un système d'identification et d'authentification sécurisé ;
- l'application d'un système qui répond aux règles de sécurité définies dans les normes harmonisées ISO et NEN, telles que la norme ISO 27001 ;
- en utilisant des données personnelles actuelles et des bases de données actualisées.

L'asbl Together we Care s'engage à vérifier auprès du fournisseur du logiciel du Partenaire s'il dispose d'un Trusted System tel que mentionné au premier paragraphe de l'article 6. Si l'enquête de Together we Care asbl montre que le Partenaire ne dispose pas d'un tel Trusted System, l'asbl Together we Care peut décider de refuser l'accès automatique par des connexions système à système.

Article 7 : Fonctionnement de l'outil Born in Belgium Pro

L'outil Born in Belgium Pro se compose, d'une part, d'un Outil de Dépistage de la vulnérabilité psychosociale chez les femmes enceintes et, d'autre part, d'un Outil Plan d'Action qui permet de déployer des parcours de soins en fonction des vulnérabilités dépistées. Dans l'outil Born in Belgium Pro, un dossier numérique est créé pour chaque personne concernée. Dans ce dossier individuel, un sous-dossier est créé pour chaque grossesse.

Born in Belgium Professionals s'engage à utiliser un Outil de Dépistage qui est basé sur la recherche scientifique pour détecter la vulnérabilité psychosociale de manière adéquate et systématique pendant la grossesse de la personne concernée. Avec l'Outil Plan d'Action qui y est associé, il sera possible d'élaborer des parcours de soins et de proposer des soins sur mesure à la personne concernée.

Pour atteindre ces objectifs, les données personnelles des personnes concernées et de leur équipe de soins sont traitées. Toutes les données des personnes concernées et de l'équipe de soins sont introduites dans l'outil Born in Belgium Pro par l'Utilisateur. L'Utilisateur s'engage toutefois à n'utiliser l'outil Born in Belgium Pro que s'il a reçu le consentement éclairé de la personne concernée. Le consentement éclairé de la personne concernée doit être enregistré dans la case prévue à cet effet sur la page d'accueil de l'outil Born in Belgium Pro. Dans le cas d'une grossesse chez une adolescente, l'Utilisateur s'engage également à prendre en compte la capacité juridique de la mineure lors de la réception et de l'enregistrement du consentement éclairé.

Conditions d'utilisation

Date de publication: 05-Fev-23



Born in Belgium Professionals s'engage à fournir aux Partenaires des données anonymes une fois par an pour des raisons de recherche statistique. Ces données anonymes destinées à produire des résultats statistiques sur certaines corrélations concernant les catégories d'âge, les lieux de résidence ou les vulnérabilités du public cible de l'outil Born in Belgium Pro peuvent être utilisées par les Partenaires pour optimiser le fonctionnement interne de leur institution ou organisation. Il n'est en aucun cas autorisé de divulguer ces données anonymes à des tiers.

Article 8 - Responsabilité

Born in Belgium Professionals fait des efforts raisonnables pour que l'Outil de Dépistage et l'Outil Plan d'Action mis à disposition dans l'outil Born in Belgium Pro soient de qualité. Born in Belgium Professionals fait appel à des experts qualifiés qui sont responsables du développement et de l'évaluation du contenu de l'Outil de Dépistage et de l'Outil Plan d'Action. Si l'outil Born in Belgium Pro devait néanmoins contenir des inexactitudes, il va de soi que Born in Belgium Professionals mettra tout en œuvre pour y remédier dans les meilleurs délais.

Malgré les efforts précités, Born in Belgium Professionals ne peut être tenu responsable de tout dommage résultant des actions ou omissions de l'Utilisateur sur base du contenu disponible dans l'outil Born in Belgium Pro. Born in Belgium Professionals ne peut pas non plus être tenu responsable des actions, erreurs, omissions, représentations, garanties, violations ou négligences de tiers.

Born in Belgium Professionals ne peut en aucun cas être tenu responsable par l'Utilisateur, directement ou indirectement, spécifiquement ou autrement, des dommages dus à l'utilisation de l'outil Born in Belgium Pro ou autre, notamment à la suite de liens ou d'hyperliens, y compris, sans limitation, toutes pertes, interruptions de travail, dommages aux programmes ou autres données sur les systèmes informatiques, équipements, logiciels ou autres de l'Utilisateur. L'outil Born in Belgium Pro peut contenir des hyperliens vers des sites ou des pages de tiers, ou y faire indirectement référence. L'insertion de liens vers ces sites ou pages n'implique en aucun cas une approbation implicite de leur contenu par Born in Belgium Professionals.

Born in Belgium Professionals ne donne aucune garantie quant au bon fonctionnement de l'outil Born in Belgium Pro et ne peut en aucun cas être tenu responsable de son mauvais fonctionnement ou de son indisponibilité temporaire ou permanente. Born in Belgium Professionals ne peut pas non plus être tenu responsable de toute forme de dommage qui pourrait résulter directement ou indirectement de l'accès ou de l'utilisation de l'outil Born in Belgium Pro. Le contenu de l'outil Born in Belgium Pro peut être mis hors ligne, adapté, modifié ou complété à tout moment, en tout ou en partie, sans préavis ni notification.

Article 9. Suspension

Si Born in Belgium Professionals, à sa seule discrétion, remarque ou soupçonne qu'un Partenaire et/ou un Utilisateur ne respecte pas les présentes Conditions d'utilisation ou toute autre instruction, directive ou politique (y compris, mais sans s'y limiter, la Déclaration de confidentialité) émise par Born in Belgium Professionals, elle peut suspendre ou restreindre l'accès à l'outil Born in Belgium Pro. Une telle suspension durera jusqu'à ce que le partenaire et/ou l'utilisateur ait remédié à la violation qui a conduit à la suspension ou à la restriction..

Article 10. Droits de propriété intellectuelle

Born in Belgium Professionals et LeapStation BV sont les détenteurs exclusifs de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à l'outil Born in Belgium Pro.

Born in Belgium Professionals et LeapStation BV accordent uniquement au Partenaire et à l'Utilisateur un droit d'accès et d'utilisation personnel de l'outil Born in Belgium Pro, sous réserve des termes et conditions des présentes Conditions d'utilisation.

L'outil Born in Belgium Pro et les différents éléments contenus dans l'outil Born in Belgium Pro (tels que les textes, les images, les bases de données, les catalogues, les mises à jour, les marques, les logos, les illustrations, les logiciels et les vidéos) sont protégés par les droits intellectuels appartenant à Born in Belgium Professionals, LeapStation BV ou ses concédants. Le cas échéant, ils font l'objet d'une autorisation de publication, de distribution ou d'un droit d'utilisation acquis..

Article 11. Vie privée

Born in Belgium Professionals attache une grande importance à la vie privée des Utilisateurs et des personnes concernées et respecte toute la législation en vigueur lors du traitement des données personnelles. La Déclaration de confidentialité explique comment les professionnels de Born in Belgium obtiennent et traitent leurs données personnelles.

Article 12. Droit applicable et tribunaux compétents

Les présentes conditions d'utilisation sont exclusivement régies par le droit belge applicable et doivent être interprétées conformément à celui-ci, sans tenir compte de tout conflit de lois ou de règles. Les cours et tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, division de Bruxelles seront seuls compétents en cas de litige concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions d'utilisation.